

Retraites : l'arnaque de l'âge pivot

La réforme des retraites, qui fait tant de bruit, justifie ce tapage, car elle est complexe, tant il y a de points à analyser. Intéressons-nous aujourd'hui à l'âge de départ à la retraite.

Jusqu'à présent, dans le système actuel, hérité des socialistes de François Hollande, l'âge légal est de 62 ans. Mais pour y avoir droit, il fallait avoir cotisé 43 années (avant Hollande, c'était 41.5 années). Ainsi, pour y avoir droit, il fallait démarrer le travail à 19 ans. Chaque année en moins aboutit à une décote de 5%. Pour avoir les 43 années de cotisation lorsqu'on démarre à 23 ans, il fallait attendre 66 ans. Dans le profil de carrière, une année de chômage compte comme année travaillée. Ce n'est pas le cas pour les ressortissants du RSA. Dans quelques corps de métier, une année pouvait compter double. Enfin il y avait un âge plafond, 67 ans, à partir duquel la retraite était pleine, même sans avoir cotisé 43 années. Cependant ce n'était pas facile à atteindre : chômage des seniors, maladies.

Avec la réforme Macron, nous allons travailler encore plus longtemps. L'âge légal est remplacé par l'âge pivot, c'est l'âge de départ à la retraite à taux plein. Cet âge pivot a été fixé aujourd'hui à 64 ans. En-deçà, décote, comme avec le système Hollande. Point nouveau : bonus de 5% si départ à 65 ans. En gros, tout le monde fait « comme si » on avait commencé à travailler à 21 ans.

Toutefois il y a un gros MAIS. Car l'âge pivot va augmenter dans les années qui viennent, à l'inverse des réformes antérieures, il n'est pas fixe. En lisant le rapport Delevoye, on s'aperçoit que si vous êtes né :

- En 1980, votre âge pivot est à 65 ans et 5 mois
- En 1990, votre âge pivot sera à 66 ans et 3 mois ;

Ainsi, plus vous avez commencé à travailler tôt, plus cela vous pénalise : 2 années de travail supplémentaires si vous êtes nés en 1990 ou au-delà. Et puisque cet âge est variable dans le temps, plus besoin de légiférer à chaque fois que l'on discutera de l'âge de départ à la retraite, car il n'y aura plus besoin de Lois pour repousser celui-ci. C'est un piège magnifique, un « trick » , construit pour augmenter avec le temps.

Il y a mille autres points de discussion sur cette réforme, comme le montant par points indexé sur le PIB, sans tenir compte du vieillissement de la population, par exemple. Nous aurons le temps de vous en parler.

Bruno Bourgeon, porte-parole d'AID

D'après la vidéo RETRAITES MACRON : L'ARNAQUE DE L'ÂGE PIVOT du site Osons Causer sur Youtube: <https://www.youtube.com/watch?v=IU4GDOS3ga4>